

Capital

SNL CONSEIL

ENFIN UNE GESTION DE PATRIMOINE POUR TOUS !

128, rue de la Boétie, 75008 PARIS
Tél. : 07-51-67-14-89 – contact@snlconseil.fr
www.snlconseil.fr

SnL Conseil est une société spécialisée dans la gestion de patrimoine pour les particuliers et les entreprises. Son crédo : proposer à ses clients le meilleur de l'innovation financière en matière d'optimisation patrimoniale.

« **N**otre particularité est de toujours viser des rendements attractifs en fonction du contexte économique, tout en protégeant le capital investi, déclarent d'une seule voix les fondateurs de SnL Conseil, Nicolas Sultan et Romain Leruez. C'est une offre à la carte, structurée à partir des objectifs définis avec chaque client. SnL Conseil propose une gestion de patrimoine équivalente à celle dont bénéficient les clients importants des grandes agences bancaires mais, à la différence, nous la mettons en œuvre pour tous les types de compte. Il n'y pas de petit montant chez SnL Conseil. Le service est aussi exigeant, quel que soit l'encours investi. »

Pourquoi choisir SnL Conseil pour gérer son patrimoine ?

Nicolas Sultan et Romain Leruez : Nous avons fondé notre société sur une conviction, la gestion de patrimoine doit être un service



Nicolas Sultan et Romain Leruez, fondateurs de SnL Conseil.

accessible à tous. Et si SnL Conseil participe aujourd'hui à la démocratisation de la gestion patrimoniale, c'est que son offre a été conçue spécifiquement pour prendre en compte une large variété d'objectifs de rendement, afin de pouvoir servir au mieux les intérêts des particuliers ou des entreprises, que les actifs investis soient modestes ou non. Actuellement, plusieurs centaines de clients ont compris l'intérêt de ce service innovant, comparable à une gestion de fortune sur-mesure. Car nous ne proposons pas à nos clients des formules standards d'investissement, sécurisées, équilibrées ou dynamiques, pour illustrer le niveau de risque par rapport au retour attendu, cela nous semble une approche datée. Nous préférons établir avec chaque client, par contrat et après analyse de leurs attentes (les rendements qu'ils souhaitent obtenir), le montant du capital investi qui sera protégé et une garantie contre laquelle les événements des marchés n'auront pas de prise.

Combien coûtent les services de SnL Conseil ?

Nicolas Sultan et Romain Leruez : Nous ne pourrions pas parler de démocratisation de la gestion de patrimoine si nos services étaient hors de prix, bien au contraire, puisque tous les placements effectués par SnL Conseil sont réalisés sans les frais habituels, ce qui est un atout. Il n'y a pas de frais d'entrée, ni frais de sortie, ni frais d'arbitrage. Notre rémunération se fait uniquement sur les frais de gestion, pris en charge par le rendement, une moyenne de 8 à 10% par an des investissements sélectionnés par nos soins.

FORMULES «CLASSIQUES»

Rendement moyen **inférieur** à 2%/an*
Jusqu'à 60% du capital protégé

FORMULE «SNL CONSEIL»

Rendement moyen **supérieur** à 8%/an*
Jusqu'à 60% du capital protégé

* Les clients profitent d'un rendement 4X supérieur, tout en gardant la même protection. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Réalisé par

COM EN REGIONS

